TARIF RÉGLEMENTÉ ÉLECTRICITE

RESIDENTIELS

Offre indexée sur des références de marché
(selon la typologie des offres définie par la CRE)

TARIFS HT au 1 août 2026

Vous avez des projets ?
Vous souhaitez un conseil tarifaire personnalisé ?
Pour tout renseignement, contactez votre conseiller Sorégies au :

05 49 44 79 00

ou sur www.soregies.fr

Les taxes à appliquer sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement

- L'Accise sur l'électricité : 30,62 €/MWh.

- La TVA au taux de 20% pour l'abonnement et les consommations ainsi que les taxes s'y rapportant (CTA, taxes locales et accise sur l'électricité).

Ces tarifs incluent la fourniture d'électricité et la part acheminement.

OPTION DE BASE ET OPTION HEURES CREUSES

	OPTION DE BASE		OPTION HEURES CREUSES		
PUISSANCE SOUSCRITE (en kVA)	ABONNEMENT (en €/mois)	PRIX DE L'ENERGIE (en €/kWh)	ABONNEMENT (en €/mois)	PRIX DE L'ENERGIE (en €/kWh) Heures Pleines *	PRIX DE L'ENERGIE (en €/kWh) Heures Creuses *
3 kVA	9,22	0,1361	9,22		
6	11,94	0,1361	11,94		
9	14,90	0,1348	14,90		
12	17,74	0,1348	17,74		
15	20,38	0,1348	20,38	0,1479	0,1018
18	23,11	0,1348	23,11		
24	28,99	0,1348	28,99		
30	34,32	0,1348	34,32		
36	39,71	0,1348	39,71		

Suite à une décision des pouvoirs publics, les puissances de 9 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les

DOC Tarifs Elec Bleu TTC RES RP – 01/08/2026

OPTION "TEMPO"

		PRIX DE L'ENERGIE (en €/kWh)					
		JOURS ROUGES		JOURS BLANCS		JOURS BLEUS	
PUISSANCE SOUSCRITE (en kVA)	ABONNEMENT (en €/mois)	HEURES PLEINES *	HEURES CREUSES *	HEURES PLEINES *	HEURES CREUSES *	HEURES PLEINES *	HEURES CREUSES *
6	11,89						
9	14,75						
12	17,52						
15	20,06	0,5773	0,1040	0,1295	0,0974	0,1072	0,0824
18	22,73						
24	28,22						
30	33,78						
36	39,61						

L'option tempo offre des prix du kWh différents selon les jours et les heures d'utilisation. Avec tempo, vous bénéficiez de 22 jours rouges (compris entre le 1er novembre et le 31 mars suivant), 43 jours blancs, 300 jours bleus, ainsi que d'heures pleines et d'heures creuses, soit 6 tarifs différents du kWh.

Pour profiter des avantages de tempo :
> vous pouvez suivre quotidiennement l'affichage de la couleur du jour afin de réduire votre consommation d'électricité les jours rouges et blancs
> vous pouvez également vous équiper d'un gestionnaire d'énergie qui gérera automatiquement la mise en route ou l'arrêt des appareils en fonction de la couleur du jour.

* Heures pleines : de 6h00 à 22h00
Heures creuses : de 22h00 à 6h00

SOCIÉTÉ DE REVENTE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ, INVESTISSEMENT, EXPLOITATION ET SERVICES

Sorégies
78, avenue Jacques Cœur
CS10000
86068 Poitiers Cedex 9

Origine 2024 de l'électricité vendue par Sorégies :
Dans les offres vendues par Sorégies, le volume de CO^2 est de 23,52 g/kWh et les déchets radioactifs générés sont de 2,37 mg/kWh. La part de l'énergie primaire est de 87,87 % nucléaire, de 7,24 % renouvelable (dont 1,99 % éolien, 3,13 % photovoltaïque, 1,01 % hydraulique, 1,11 % géothermie, 0 % biomasse), 0,18 % charbon, 4,25 % gaz, 0,45 % pétrole, et 0,01 % autres fossiles.

TARIF REGLEMENTÉ ÉLECTRICITÉ

TARIFS TTC au 1 août 2026

Offre indexée sur des références de marché
(selon la typologie des offres définie par la CRE)

Vous avez des projets ?
Vous souhaitez un conseil tarifaire personnalisé ?
Pour tout renseignement, contactez votre conseiller Sorégies au :

05 49 44 79 00

ou sur www.soregies.fr

Les taxes appliquées sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement
- L'Accise sur l'électricité : 30,62 €/MWh.
- La TVA au taux de 20% pour l'abonnement et les consommations ainsi que les taxes s'y rapportant (CTA, taxes locales et accise sur l'électricité).

Ces tarifs incluent la fourniture d'électricité et la part acheminement.

OPTION DE BASE ET OPTION HEURES CREUSES

PUISSANCE SOUSCRITE (en kVA)	OPTION DE BASE		OPTION HEURES CREUSES		
	ABONNEMENT (en €/mois)	PRIX DE L'ENERGIE (en €/kWh)	ABONNEMENT (en €/mois)	PRIX DE L'ENERGIE (en €/kWh) Heures Pleines *	Heures Creuses *
3 kVA	12,13	0,2001	12,22		
6	15,86	0,2001	16,05		
9	19,88	0,1985	20,16		
12	23,76	0,1985	24,13		
15	27,40	0,1985	27,86	0,2142	0,1589
18	31,14	0,1985	31,70		
24	39,14	0,1985	39,88		
30	46,47	0,1985	47,40		
36	53,88	0,1985	54,99		

Suite à une décision des pouvoirs publics, les puissances de 9 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

* Plages heures creuses proposées : 21h45-5h45 ou 23h15-7h15

DOC Tarifs Elec Bleu TTC RES RP– 01/08/2026

OPTION "TEMPO"

PUISSANCE SOUSCRITE (en kVA)	ABONNEMENT (en €/mois)	PRIX DE L'ENERGIE (en €/kWh) JOURS ROUGES HEURES PLEINES *	JOURS ROUGES HEURES CREUSES *	JOURS BLANCS HEURES PLEINES *	JOURS BLANCS HEURES CREUSES *	JOURS BLEUS HEURES PLEINES *	JOURS BLEUS HEURES CREUSES *
6	15,99						
9	19,98						
12	23,87						
15	27,48	0,7295	0,1615	0,1921	0,1536	0,1654	0,1356
18	31,25						
24	38,96						
30	46,75						
36	54,87						

L'option tempo offre des prix du kWh différents selon les jours et les heures d'utilisation. Avec tempo, vous bénéficiez de 22 jours rouges (compris entre le 1er novembre et le 31 mars suivant, sauf le week-end et les jours fériés), 43 jours blancs (possible tous les jours de l'année sauf le dimanche), 300 jours bleus, ainsi que d'heures pleines et d'heures creuses, soit 6 tarifs différents du kWh.

Pour profiter des avantages de tempo :
> vous pouvez suivre quotidiennement l'affichage de la couleur du jour afin de réduire votre consommation d'électricité les jours rouges et blancs
> vous pouvez également vous équiper d'un gestionnaire d'énergie qui gérera automatiquement la mise en route ou l'arrêt des appareils en fonction de la couleur du jour.

* Heures pleines : de 6h00 à 22h00
Heures creuses : de 22h00 à 6h00

SOCIÉTÉ DE REVENTE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ, INVESTISSEMENT, EXPLOITATION ET SERVICES

Sorégies
78, avenue Jacques Cœur
CS1000
86068 Poitiers Cedex 9

Origine 2024 de l'électricité vendue par Sorégies :
Dans les offres vendues par Sorégies, le volume de CO^2 est de 23,52 g/kWh et les déchets radioactifs générés sont de 2,37 mg/kWh. La part de l'énergie primaire est de 87,87 % nucléaire, de 7,24 % renouvelable (dont 1,99 % éolien, 3,13 % photovoltaïque, 1,01 % hydraulique, 1,11 % géothermie, 0 % biomasse), 0,18 % charbon, 4,25 % gaz, 0,45 % pétrole, et 0,01 % autres fossiles.